

EUGÈNE EPAILLY

Des Hommes, de l'or et un fleuve

*L'histoire cachée des Placers de la Mana
1870-2014*



Essai

Extrait Officiel



Des Hommes, de l'or et un fleuve

L'histoire cachée des *Placers* de la Mana
1870-2014



Extrait officiel
Spécimen interdit à la
vente
28 pages

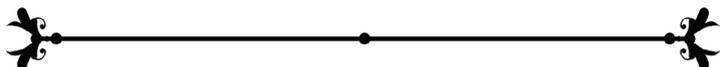
© 2024 Ekima Media

4 Rue de la République 69001 Lyon
www.ekima-media.com

Crédits couverture : Chantier aurifère Saint-Elie, (1896). Musée Franconie
de Cayenne, Guyane

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

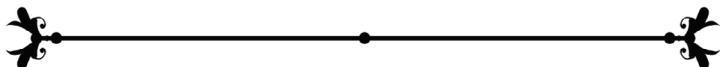
EUGÈNE EPAILLY



Des Hommes, de l'or et un fleuve

L'histoire cachée des Placers de la Mana

1870-2014



Essai

EKIMA MEDIA

Dédicace

« *In memoriam* »¹



À la mémoire de ma grand-mère, Noëline Riga-Bovain et de ma mère, Grâce Hortencia Epailly, née Yles, qui m'ont bercé du souffle de l'or, des caniveaux de la Cité Castors à Cayenne à cette maison créole des cordons de sables blancs de la Mana en Guyane.

-
1. Construite en 1910 au 9 rue Saint-Joseph, cette maison est érigée sur patins en brique du bagne, (Administration Pénitentiaire ou AP), des Hattes à l'embouchure du fleuve Maroni. Elle a appartenu à ma grand-mère, Noëline Riga-Bovain. C'est une construction en bois avec un étage doté d'une chambre familiale collective en mansarde. La toiture est en bardeaux wapa. Elle est inscrite au patrimoine des monuments historiques de la commune par arrêté depuis 16 août 1995. (Éditions Guy Delabergerie, 1980, source E-bay).

À Joël Amirault, de la Touraine viscéralement attaché à la Guyane et ancien directeur de la mine d'or de Délices appartenant à M. Raymond Blanchard.

À Sulpice Agasso qui m'a fait découvrir son chantier aurifère après un « tienbé chiô » de Man Michel de Saül.

À Samuel Richard, dit « Papa Poule » de la colline aurifère de Bœuf Mort à Saül.

À tous les anciens n'appartenant plus à ce monde que j'ai rencontrés des Placers en lambeaux de Saül à leur case de Mana : Saint-Luciens, Dominicains, Martiniquais et Guyanais.

À mon ami et allié, Pierre Rey qui m'a fait revenir aux sources de l'histoire de la Mana, sur les traces des pionniers de l'or et ainsi qu'à Huguette Nouwet sa mère qui m'a vu grandir.

Préface

Les textes rassemblés dans ce volume de 10 chapitres sont ceux d'articles, d'interviews et de recherches personnelles. Un travail non fait dans l'urgence, puisque toutes ces personnes que l'auteur a eu la chance d'interroger ne sont plus en vie depuis très longtemps. On pourrait s'attendre à lire des textes mineurs destinés à mettre en avant certains aspects du travail de l'auteur. Il n'en est rien. Ces textes sont d'une richesse étonnante. Cet ouvrage réussit la performance d'être une formidable réflexion sur l'histoire de notre pays à travers l'or. Certains passages m'ont vraiment interpellée, au point d'aller interroger ma mère qui, aujourd'hui, dans sa centième année, n'a pu me livrer que ce dont elle se souvenait encore. Eugène Epailly nous fait le résumé d'une histoire où chacun de nous peut se retrouver. Il le fait avec l'autorité que lui donnent toutes ces années de recherches. Il ne laisse point de question embarrassante sans réponse. Il montre et explique comment la population guyanaise a été constituée. Il décrit et rapporte les faits principaux de la vie de nos grands-parents. Tous ces renseignements, il les dispense avec la plus grande exactitude sans commentaires superflus. J'invite enfin chaque Guyanais à lire attentivement cet ouvrage, car cette histoire nous ressemble et nous rassemble en nous fournissant le résumé de ce qui est connu et en nous orientant vers ce qu'il faut rechercher.

Bravo Eugène et merci de m'avoir permis de me retrouver dans cette histoire.

Mais, qu'en pense-t-il aujourd'hui, Eugène Epailly ?

De quel œil voit-il l'avenir de l'or en Guyane ?

Serait-il capable, de nos jours, d'écrire une nouvelle histoire et susciter la même exaltation ?

En interrogeant Maman, j'ai appris qu'elle avait vécu avec mes grands-parents dans les Hauteurs, précisément à Degras Neuf. Bernadette, ma grand-mère maternelle que l'on connaissait sous le nom de « Man Fie » a regagné le bourg de Mana pour scolariser ses enfants. Mon père y a vécu également avec sa mère « Égyptienne », connue sous le nom de « Man Sienne », et son père Joseph. Ma grand-mère paternelle était propriétaire d'un magasin. Elle était très appréciée pour son dynamisme et sa grande gentillesse. Après la mort de mon grand-père, elle a préféré rentrer à Castries à la Sainte Lucie retrouver son autre fils Joseph, qui était pharmacien dans cette même ville. Tout cela m'a été raconté et croyez-moi, parler de quelque chose sans l'avoir vécu, demeurera toujours au fond de mon être comme une histoire inachevée. En effet, ce que je sais, ce n'est tellement rien à côté de ce que j'ignore.

Huguette Nouvet¹

1. Maman de Kiko Rey et ancienne Maîtresse d'Ecole d'Application de grand talent pédagogique.

Introduction



Or natif sur quartz de la crique Arataye près du saut Pararé sur l'Approuague. (Mattechart Glovert en Avril 1993).

Cette page de l'histoire aurifère de la Guyane s'inscrit dans la continuité de la découverte officielle de l'or sur

1. Naturel.

l'Approuague en 1855, par l'autochtone Paoline, venu du Brésil. Il arpentait ce bassin fluvial à la recherche de plantes médicinales comme la salsepareille. De la crique Arataye au bassin aurifère de la Mana, il faut attendre, un peu moins de 25 ans.

Les pionniers comprennent rapidement les règles de l'extension géologique aurifère de la Guyane qui la parcourt d'Est en Ouest. Le mythe de l'Eldorado les poursuit. Mais, comme pour le fleuve Approuague, les inventeurs des premiers gisements affrontent un Hinterland peu aisé à explorer. Les émergences ou affleurements de coulées magmatiques, forment des dénivelés souvent périlleux pour les embarcations. Les Créoles les appellent des *sauts*. La Mana est ainsi appelée la *Rivière aux 100 sauts*.

C'est après avoir maîtrisé le franchissement de ces barres rocheuses que les premiers *coureurs de bois*, mués en chercheurs d'or vont par touches successives, fonder les premiers *établissements-Placers* de la Moyenne-Mana. Tout se précipite en 1870. Le père Kroener, curé de la paroisse du bourg de Mana, écrit le 19 octobre : « *La population du quartier va en augmentant. Des mines d'or qu'on vient de découvrir dans La Mana attirent de nombreux amateurs. La Louise Anna nous amena une quarantaine de travailleurs. Le terrain dit-on est riche* ». ¹ Très vite la spéculation et les circonstances vont amener les *détachés*, ² les *Placers* en devenir au cours du temps, moins maîtrisables. La nourriture des hommes impose une implantation *in situ*, reliée au pouvoir de décisions aux mains des négociants ou des petits

1. Archives Des Pères Du Saint-Esprit à Chevilly-Larue, Série 3Q1.4 à 3.

2. Chantiers aurifères dépendant des *établissements-Placers* pionniers.

investisseurs dépendants ou pas des premiers. Ils ont constitué des équipées d'environ sept à dix hommes. Tout est légitimé devant le notaire du bourg ou à Cayenne, particulièrement. Les bailleurs de fonds, eux, attendent à Mana ou à Cayenne avec angoisse, le retour des bilans d'activité programmé sur un délai de 5 mois. L'intrusion des maraudeurs venus d'horizons diffus des Antilles anglophones et probablement de la Guyane hollandaise va modifier la donne industrielle et humaine de l'Hinterland guyanais. Mana vit désormais dépendant de ce monde qu'il entrevoit. Ils peuvent tout autant, s'évanouir par les chemins de *Placers* qui débouchent sur le Haut-Maroni ou son cours moyen et s'éteindre dans les commerces d'Albina, au Surinam d'aujourd'hui.

Mais ce que le bourg reçoit est suffisant pour le réveiller de sa torpeur, dès les années 1883. Le début du XX^e siècle voit un village dynamique qui se transforme. Il devient vite un comptoir commercial pour les navires qui arrivent chargés de frets pour les hommes des Hauteurs ou déchargent un flot continu d'ouvriers de *Placers*. La navigation fluviale est progressivement abandonnée aux peuplades du Maroni. Les Créoles se fixent dans la mine et autour de son espace vital ; l'*établissement-Placer*. C'est une nouvelle société créole qui s'enracine dans l'or. Le dos est définitivement tourné à la sombre période de l'esclavage. Pour tous : *Noirs* descendants d'affranchis, et les *Noirs Libres* de la Mère Javouhey, le présent se vit comme une bénédiction de la divine providence. Plus que jamais, les armoiries de la ville Cayenne sont d'actualité : « *Le travail apporte l'or* » ; *Fert Aurum industria* !

Cette période faste dure à peine un demi-siècle avant de vaciller après la première guerre mondiale, (1914-1918). En 1930, peu de Guyanais savent ce qui se déroule dans

l’Hinterland. Le déclin démographique, tant qu’économique est amorcé. L’Église entre en jeu, mais pour soigner les âmes, pas les chercheurs d’or antillais et guyanais qui s’échinent et meurent dans un silence de cathédrale. Les occurrences de découvertes vont reprendre à partir de 1992. Elles accompagnent le cours mondial de l’or désespérément bas pendant un siècle, drainant à nouveau, leur cohorte d’inconvénients. Les maraudeurs sont de retour. Ils viennent de l’Est de la Guyane. Parfois, ils sont accompagnés des habitants de l’Ouest du pays. Un maelstrom s’opère. Cependant, le pays continue d’être géré de Cayenne comme depuis la fondation de la nouvelle colonie de la France équinoxiale en 1643. La Mana regarde passer son or et le bourg s’endort sur son matelas aurifère que les maraudeurs s’empressent de pressurer. « *O tempora o moraes* », « *Temps fait temps, temps laissé temps* » disent les Créoles. Le passé reste au passé. Les maisons créoles en ruine ont perdu de leur splendeur. Les négociants ne sont plus et les derniers pionniers ont rendu les armes. Mana n’aurait plus d’âme. Gageons que ce travail de recherche suivi de cette publication lui restitue, un peu de ce passé à jamais révolu en souvenir de nos ancêtres qui nous ont tant bercés d’histoires des *Hauteurs*.



Magna Caritas, Mala Pessima Curat

« Les grands soins viennent à bout des pires maladies »

Chapitre 1

Un fleuve sur les « Dégrads » de la liberté !

**De l'Afrique aux Amériques, un village de *Noirs Libres*
de la Mère Javouhey (1828-1870)**



Mana, une sortie de messe sous la pluie. Les paroissiens sont majoritairement jeunes. (1900, auteur anonyme).



Le village de MANA en 1958, alors que le *Placer Sophie* de la Haute-Mana est en expansion. (Institut Géographique National, 1958, Collaboration, M. Brulé du Bureau d'Etude SIAGE).
Echelle : 1 cm équivaut à 25 mètres.

*

*

*

Autrefois, Mana fut un quartier aux contours indéfinis jouxtant celui d'Iracoubo et la crique Organabo. Aujourd'hui, cette commune est clairement située entre le 53°50 de longitude Ouest et 5°40 de latitude Nord. Elle a pour limite Nord-Ouest, la commune d'Awala-Yalimapo et au Nord, l'Océan Atlantique. À l'Est, elle est bordée par la rivière d'Organabo. Au Sud, elle s'étend jusqu'à la limite conventionnelle de ce qui était le territoire de l'Inini, *Saut Fracas*. À l'Ouest, la crique Coswine, le chemin départemental n°1 et la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Mana et du Maroni sont ses dernières limites.

Un relief de dunes de sable du quaternaire

Son relief se compose de plaines basses. Elles sont parfois inondées lors de grosses marées et en saison des pluies. Elles ont une altitude comprise entre 2 et 5 mètres. Les plaines hautes et les plateaux peuvent atteindre 20 mètres et sont généralement recouverts de sable blanc, (les podzols), et jaune. La monotonie des plaines basses est rompue par endroits. Ce sont les cordons littoraux sablonneux qui émergent des vases. Les plus récents sont parallèles au rivage actuel (cordon de l'Iracompapy) et relient le cœur du village au bourg d'Awala. Les plus anciens prolongent le cordon précédent, formant ainsi une ligne presque droite de quelques 45 kilomètres.

Un fleuve au rôle important

Avec 430 km de longueur, La Mana est le troisième fleuve de Guyane. L'influence de la marée s'exerce à 70 km, jusqu'au Saut Sabbat. Le débit moyen annuel est de 340 m³/s avec un maximum en mai de 700 m³/s. L'eau est donc la principale ressource naturelle de la commune.

Un microclimat local

À Mana, le climat est de type équatorial, mais avec cependant, moins de pluie que dans le reste de la Guyane. Awala est le point le plus sec. Entre 1956 et 1965, il est tombé 1 831 mm de pluie par an. En 1979, 2 112,4 mm, alors que la région de Cayenne dépasse trois mètres.

Une végétation particulière

Tous ces facteurs ne sont pas sans effet sur la végétation. Ils se traduisent par une grande variété de paysages. La mangrove se compose de palétuviers blancs (*Avicenna*) et de palétuviers gris et rouges (*Rizophora*) qui poussent sur les rives et dans les estuaires. Les prairies marécageuses, (Savane Sarcelles, Crique Jacques), sont sur des plaines alluviales maritimes et fluviales. Les palmeraies marécageuses avec les pinots ou « *wassey* » (*Euterpe oleraceae*), les palmiers bâches (*Mauritia flexuosa*) poussent sur ces dépôts ou à proximité. Les savanes à *Rhynchospora*, *bulbostylis* et la forêt dense ombrophile, occupent la partie arrière de la commune. Tous ces éléments réunissent des paramètres pour une implantation

humaine favorable. L'événement se produit en 1828 avec l'établissement officiel de la première colonie humaine.

De l'Afrique aux Amériques, un village de Noirs Libres (1828-1873)

Avant la colonisation de 1828, l'emplacement du bourg de Mana actuel n'est occupé que par des *Noirs marrons* évadés probablement du Surinam ou de Guyane. Les débuts poussifs de la colonisation remontent en 1820. Le *Brick Isère*, qui a donné son nom à la Pointe Isère, quitte le port de Cayenne, le 29 octobre 1820 et fait voile vers la côte d'Iracoubo transportant les membres de la commission officielle d'exploration des terres sous le vent. Elle est composée de 27 personnes et est sous la direction de M. Gatineau Laroche. Le 2 novembre 1821, un plan pour l'établissement de familles françaises (des laboureurs), est établi. Le 1^{er} et le 15 mars 1823, arrivent de France la gabarre *Sapho* et la goélette *La Philomène*. Les immigrants au nombre de 160, se composent de militaires, de cordonniers, de jardiniers, de charpentiers, de couvreurs, de couturiers de voiles accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Ils sont tous dirigés vers la Nouvelle Angoulême ; en aval du Saut Sabbat. Mais les médiocres résultats les firent abandonner cet emplacement. Ils s'installent alors, sur la place du bourg actuel. Mais de nouveau, ils tombent dans une profonde misère. Trois dernières familles du Jura, composées de 23 personnes, résistent quatre années avant de jeter l'éponge.

« En 1827, la population se réduit à 119 personnes dont 36 jurassiens encore vivants, 3 sœurs, 5 fonctionnaires, 2 orphelins attachés

*à l'hôpital, 53 noirs des ateliers du roi. Il faut y ajouter 52 noirs, 12 chasseurs de couleurs détachés et un chef du chantier royal d'exploitation du bois de l'Acarouany ».*¹

Ce sont probablement ces 53 *Noirs* qui ont commencé à creuser les canaux de *dessèchement* pour assainir les lieux. Mais il manque un encadrement fort et on ne le trouve pas dans la colonie. Une religieuse habituée à ce genre de défi au Sénégal, en Guadeloupe et à la Réunion, fille de paysan de Bourgogne, née à Jallanges en 1779, est sollicitée. Le ministre Chabrol, lui confie la reprise en main de la colonisation de Mana. Le 16 août 1828, elle arrive à Cayenne avec 36 sœurs accompagnées de 25 esclaves des ateliers royaux mis à leur disposition.

Mais elle comprend vite, que sans les *Noirs* disponibles dans la colonie, elle court, une nouvelle fois, à l'échec. À la fin de l'année 1828, 15 bâtiments sont construits sous la direction de son neveu, Louis. Il s'agit d'une maison pour elle, une autre à deux étages pour les sœurs, une chapelle, trois écoles, un hôpital et des ateliers. Son frère Pierre gère l'atelier agricole où l'on cultive riz, manioc et bananes. Pour atteindre ses ambitions, elle demande au gouverneur 53 *Noirs* supplémentaires : « *Tout ceci est pour nos chers africains qui naîtront à la liberté du sein de l'esclavage* ».²

-
1. Anne Marie Bruleaux, « **Une expérience de préparation à la libération des esclaves : La Mère Javouhey à Mana** », Revue Pagara, SAAHG, 1996, bibliothèques.ctguyane.fr
 2. Lettre du 28 mai 1828, « Recueil des lettres de la vénérable AMJ fondatrice et première Supérieure Générale de la congrégation de St Joseph de Cluny », j. Mersch, 1913.

D'où viennent-ils ?

La loi du 4 mars 1831 règle les peines encourues pour les armateurs, trafiquants et assureurs, ainsi que le sort des *Noirs* saisis sur les navires négriers. L'article 10 stipule que « *les Noirs reconnus Noirs de traite seront déclarés libres par le même jugement* ». ¹

L'article 11 prévoit qu'ils seront employés dans des ateliers sous forme d'un engagement qui ne pourra excéder 7 ans à partir de la date d'introduction ou de l'âge adulte. Ils viendront donc, qui des ateliers royaux de Cayenne, qui de la Guadeloupe, qui de la Martinique. En effet, ne voulant pas les garder sur ces deux îles, on les envoya en Guyane. C'est ainsi que l'ancêtre de l'auteur, Riga, arrive de Guadeloupe. Arraisonné, son navire de traite, le *Duc de Bordeaux* est saisi et désarmé en Guadeloupe. Sa cargaison humaine est livrée à la Guyane après immatriculation et identification. La décision royale du 14 août 1835 ordonne que les *Noirs* de traite soient remis à la congrégation.

Réorganisation matérielle du bourg

L'arrivée d'immigrants nouveaux va entraîner une expansion du premier noyau urbain fondateur. En 1838, les

1. L'arrêté du 19 septembre 1835 rendu par le ministre des colonies règle les modalités de l'introduction des premiers *Noirs* colons à Mana. L'ensemble des *Noirs* doit être remis en trois fois au cours de l'année 1836. Le premier contingent sera composé des plus valides afin de procéder à l'implantation des premières infrastructures d'accueil. 477 travailleurs dont 227 hommes et 250 femmes sont acheminés en deux années ; (1836-1837).

12 religieuses avec leur supérieure et quelques fonctionnaires payés par l'État sont les seuls *Blancs* de la colonie de Mana au milieu du demi-millier de *Noirs*. Le bourg comprend alors 150 cases aux toitures en feuilles tressées. Chaque case est dotée d'une petite cuisine extérieure. Les familles habitent sur des parcelles carrées loties qui leur sont allouées. Elles sont entourées d'une palissade en bois de Wapa. Les femmes non mariées et leurs enfants sont hébergées dans de grands carbets clos sous la surveillance des sœurs. Les hommes célibataires logent par quatre ou cinq dans une case. La petite maison des sœurs est implantée au milieu d'un jardin. Il n'y avait que trois rues alors à Mana, selon le rapport du gouverneur Du Camper, de 1838.



Ancienne maison des sœurs de Saint-Joseph de Cluny vendue à la mairie de Mana pour en faire le siège municipal à la fin du XIX^e siècle, (1900).

Les activités

Toutes les activités sont rythmées par un réveil à 5 h 30 du matin. Elles s'accompagnent d'une prière matinale, puis chacun se dirige vers son travail. Les *Noirs* qui ont accompli leurs sept années d'engagement travaillent pendant 5 heures. Le reste du temps est consacré à l'entretien des parcelles personnelles. La journée elle-même se clôture par une prière. Les engagés, quant à eux, ne travaillent pour la communauté que 3 jours par semaine. Les femmes mariées s'occupent de l'entretien de la petite parcelle familiale. Selon les sœurs que j'avais interrogées « *La mère Javouhey avait négocié un engagement de deux jours de travail par semaine, moyennant une ration pendant le temps de travail et 3 francs tous les samedis* ». ¹ En outre, les *Noirs* reçoivent leur nourriture et 30 sols par jour. Il existe un système de police local qui est aux mains de l'officier d'État civil. Un petit tribunal composé de jurés choisis parmi les engagés, est consulté. En réalité, il existe bien un reliquat d'habitation. Il y a à Mana un système hiérarchique. Un commandeur est le bras droit armé des religieuses. On retrouve dans les archives, la présence d'un certain Jean-Baptiste Patient.

Quelles sont les pratiques culturelles ?

En 1840, on évalue les terres cultivées à 225 hectares. Tout ne se fait pas sans heurt.

« *Les Noirs libres disent encore que la farine de manioc que la congrégation fournit à l'administration de Cayenne au prix de 30 ou 35 centimes le kg ne nous est payée que 15 centimes au magasin de Mme la*

1. Entretien avec les sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Mana.

*supérieure générale. Nous perdons à la vente, nous perdons à l'achat, à quoi donc sert de travailler si notre travail ne nous profite pas, si c'est pour faire la fortune de ces dames que nous produisons ».*¹

Le manioc est la culture vivrière reine de Mana. La canne à sucre sert à l'autoconsommation du village. La mélasse obtenue en fabriquant le sucre est employée dans la production du tafia local connu sous le nom de « *Pipi Massô* ». C'est peut-être la seule allusion coquine que les *Noirs* n'ont pas manqué d'infliger aux religieuses d'Anne Marie Javouhey. Personne, ici, n'a oublié ce tafia à l'arôme inégalé.

*

* *

Mana est une colonie agricole, sans grande dimension, vivant en autarcie. Le village va attirer les immigrants venus d'Inde et d'Afrique. Ils seront dans un premier temps versés dans l'agriculture vivrière et semi-industrielle avec la distillerie des religieuses implantée à « *Battis Massô* ». Par touches à peine sensibles, le secteur voit arriver les exploitants forestiers venus de Cayenne ; les « *coureurs de bois* ». Parmi eux, Jules Melkior, l'ancêtre de Léonce Melkior. Installés sur la parcelle n°225 du bourg avec A. Metro², ils ont déjà anticipé sur les événements. Ils font une demande officielle d'un permis d'exploitation de bois sur la Mana. C'est probablement, une manœuvre pour ne pas attirer l'attention de ces *pisteurs* d'informations et de rumeurs qui prêtent l'oreille à la moindre découverte d'or sur les faciès géologiques de la Guyane.

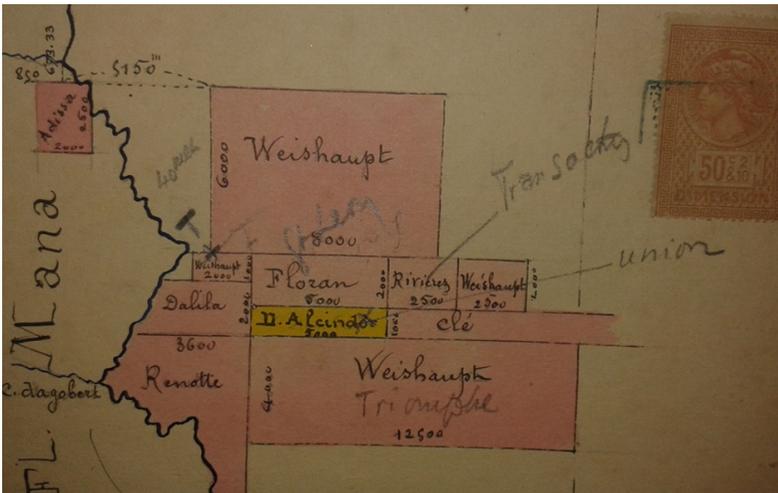
1. Anne Marie Bruleaux, Ibidem

2. Ils occupent un hangar qui part de la rue Poivre à celle d'Elliot.

Chapitre 2

Les grands Placers de la Mana (1870-1911)

Les premières fondations créoles



Plan officiel de l'implantation des *établissements-Placers* de la Moyenne-Mana (1900). On remarque la présence du directeur Weishaupt d'origine alsacienne ainsi que celle de la famille Rivierez, négociants de Cayenne. Nous reviendrons sur la fondation des *Placers* Saint-Léon, Transaction, Union et Triomphe identifiés au crayon. (Archives Territoriales de Guyane).

*
* *

Les premiers grands *Placers* de la Moyenne-Mana datent de 1870. Nous le savons par les propos du Père Kroener, curé de la paroisse de Mana. Nous sommes le 19 octobre 1870.

« La population du quartier va en augmentant. Des mines d'or que l'on vient de découvrir dans la Mana attirent de nombreux amateurs. La Louise Anna amena une quarantaine de travailleurs. Le terrain est donc riche ».¹

Les premières fondations créoles



Par la minute de notaire numéro 213, le *Placer* Bref sur la Mana appartenant à Firmin Gaillot est fondé. La découverte de l'or est avérée et enregistrée. Nous sommes le 23 septembre 1873. Il vient rembourser en espèces, son emprunt financier chez le notaire Rousseau de Saint Philippe à Cayenne. (ANMLP).

1. Série 3 Q1.4 a 3, Archives Des Pères du Saint Esprit à Chevilly Larue.

« Signé, en l'off. Quentin »
par lequel M^r Jules Melkior, propriétaire, demeurant à Cayenne, agissant tant en son nom personnel que comme administrateur de la société Metro et Melkior et de la société Melkior et consorts, a constitué pour son mandataire à l'effet de gérer et administrer ses affaires tant personnelles que celles des sociétés dont il est administrateur en conséquence cette pièce demeure annexée à ces présentes après avoir été certifiée véritable et signée par le comparant, en présence des notaires soussignés ;
Donné et parié à Cayenne dans l'étude d'en mil huit cent soixante treize le quatre Septembre 1873.

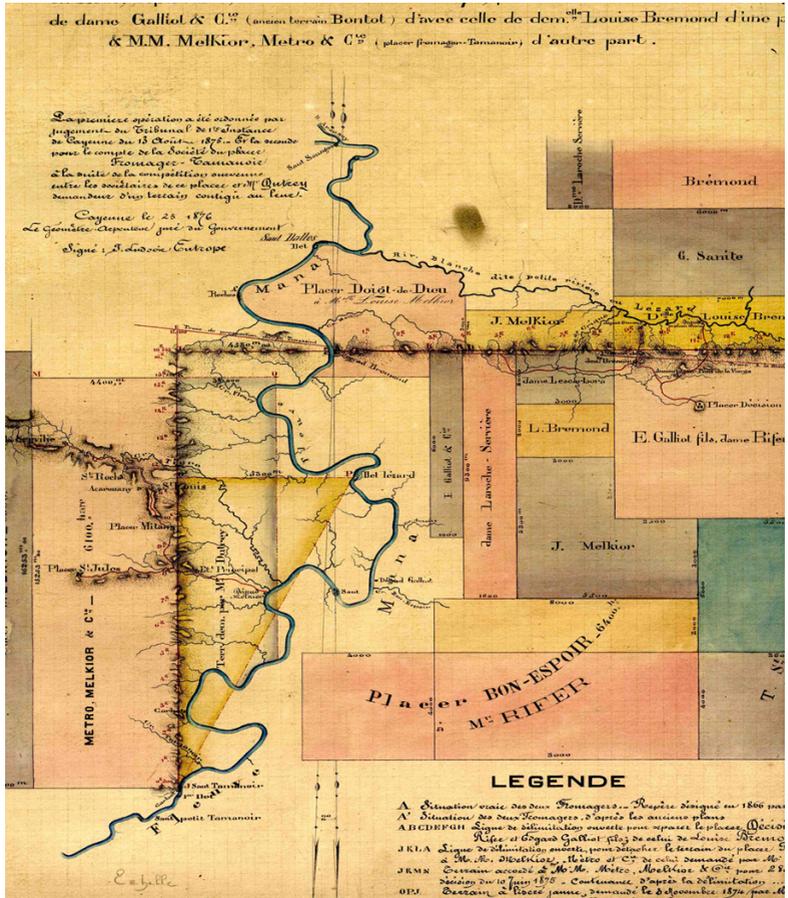
«(..). Jules Melkior, propriétaire, demeurant à Cayenne, agissant tant en son nom que comme administrateur de la société Metro et Melkior et de la société Melkior et consorts, a constitué pour son mandataire le comparant, à l'effet de gérer et administrer ses affaires, (...) ». ¹ Nous sommes le 4 septembre 1873.

Firmin Gaillot le poursuit ou vice et versa. La course de vitesse est lancée.

La famille Melkior avec son patriarche Jean Jules Melkior, accompagnateur des découvertes de l'or sur la Mana, conduit les premières opérations d'installations de l'Histoire. Jules a le temps de mettre sur rails sa parentèle avant de mourir le 19 juin 1877. C'est lui qui va influencer la carrière d'ingénieur de Léonce, fils du premier, dès 1885. Les Demoiselles Melkior, forment le premier groupe d'actionnaires autour des premiers *Placers* de la Mana. L'aînée est veuve du négociant Jacquet, la cadette est l'épouse de M. Gautrez, négociant et marchand du nouveau marché de

1. Minutes 194 du 4 septembre 1873. (ANMLP).

Cayenne en 1913. L'auteur du roman *Atipa* y fait allusion. Daumartin et Mme Rifer sont associés sur un autre titre minier. Sur le premier *Placer*, ils sont 26 collaborateurs.

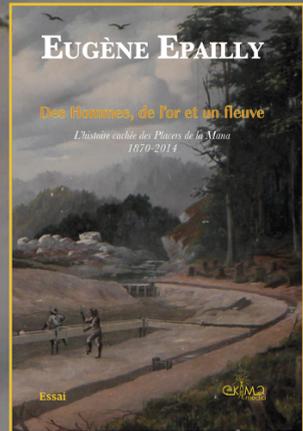


Premier plan officiel de l'implantation des établissements-Placers de la Moyenne-Mana. (Archives Territoriales de Guyane). Le fils de Firmin, Edgard Gallot est sur le plan. C'est la ruée administrative à Cayenne autant que sous les bois. Le tout étant relatif. (Archives Territoriales de Guyane).

Des Hommes, de l'or et un fleuve *L'histoire cachée des Placers de la Mana 1870-2014* est le fruit d'un travail commencé il y a trente ans sous la forme de fiches d'entretien avec les anciens chercheurs d'or épuisés par leur travail et vivant dans le bourg de Mana. Ces hommes étaient les derniers orpailleurs de ce troisième bassin fluvial aurifère de Guyane. En réalité, ils appartenaient à la deuxième vague de travailleurs ayant remplacé les pionniers-fondateurs des grands *établissements-Placers* de la Mana.

Les faits qui se sont déroulés dans le bassin fluvial de la Mana relèvent d'un phénomène humain unique dans l'histoire d'un territoire français, tant national que régional. Sa durée relativement courte, 50 ans tout au plus, a laissé des marques indélébiles sur l'urbanisme patrimonial et la géographie de la Guyane.

L'or de la Mana a-t-il encore un impact sur la Guyane d'aujourd'hui, comme il le fut dès 1870 ? La réponse est au cœur de ce vaste chantier qui en appelle déjà d'autres.



Guyanais, originaire de Cayenne, **Eugène Epailly** grandit sous l'influence de sa mère née à Mana et de son père né à Saint-Laurent-du-Maroni. Ancien champion de football scolaire et civil de l'Académie de Nantes, du FC Nantes et de Guyane, il est Docteur en Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Marseille 1 - Aix en Provence.

Durant ses études, il consacre ses recherches et ses écrits pour sa thèse portant sur la société créole et le rôle de l'or dans le changement social du pays après l'abolition de l'esclavage en 1848.

Intervenant régulier à travers la Guyane et le Brésil, il est également l'auteur de huit ouvrages consacrés au baigne, à l'esclavage et à l'or de Guyane. Il collabore avec toutes les chaînes de télévision françaises, anglaises et américaines traitant de cette riche région qu'est la Guyane. Enfin, en tant que correspondant du journal France-Guyane, Eugène Epailly détient le rôle de conférencier à bord de navires de croisières, dont celle de la compagnie du Ponant.